

**MAIRIE DE
WITTENHEIM
- Haut-Rhin -**

AUTORISATION PREALABLE
d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité lumineuse
(autre que celle éclairée par projection ou transparence)
ou une préenseigne ou une enseigne

DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Dossier déposé le 24 Juillet 2023 et complété le 16 Août 2023 Dossier affiché en mairie le 24 Juillet 2023	N° AP 068 376 23 J 009
Par : STORAGE 24 WITTENHEIM représentée par Madame VIVONA Valérie Demeurant à : 19 rue de la Grande Ozeraille 54280 SEICHAMPS Pour : Installation d'une enseigne Sur un terrain sis à : 1 rue de la Guadeloupe Cadastré : 52 0370, 52 0344, 52 0347, 52 0349, 52 0159, 52 0158, 52 0357	Surface de la nouvelle enseigne : 14,73 m ² Surface cumulée des enseignes : 39,18 m ²

Le Maire,

Vu la demande de Autorisation préalable de nouvelle installation, de remplacement ou de modification d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne susvisée,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le Règlement Local de Publicité Intercommunal de Mulhouse Alsace Agglomération approuvé le 26/09/2022,

Considérant que la zone d'implantation du projet correspond à la zone 4.3 du Règlement Local de Publicité Intercommunal,

ARRETE

Article 1 : L'Autorisation Préalable, objet de la demande susmentionnée, est **ACCORDEE** selon les descriptifs et plans joints à cette demande.

Article 2 : Le dispositif aura une finition soignée et de bon aspect.

Article 3 : Le titulaire de la présente autorisation doit obligatoirement informer la Mairie de l'achèvement des travaux.

Fait à WITTENHEIM

Le 21 AOUT 2023

Joseph WEISBECK
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Urbanisme, aux Transports collectifs, à
l'Environnement et à l'Aménagement du territoire

